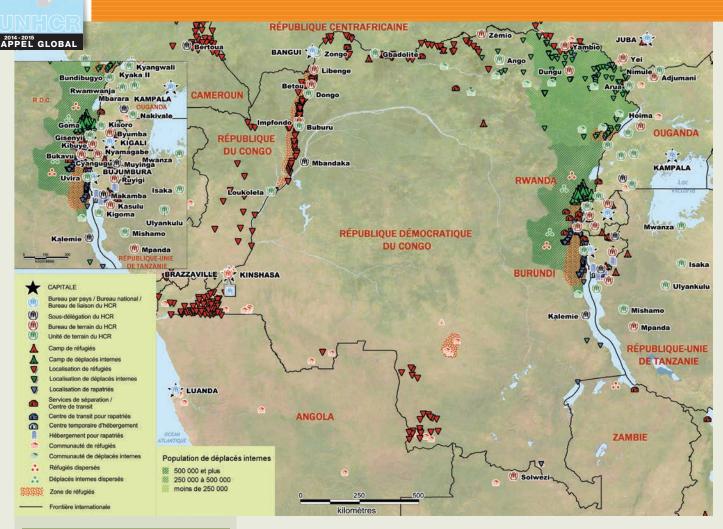
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO



Présence du HCR prévue en 2014

Nombre de bureaux	13
Effectifs totaux	338
Internationaux	62
Nationaux	240
JEA	1
Volontaires des Nations Unies	31
Autres	4

Aperçu

Environnement opérationnel

- En 2013, plus de 60 000 réfugiés ont bénéficié des activités de protection et d'assistance du HCR en République démocratique du Congo (RDC). Cette population comprenait près de 50 000 réfugiés originaires de la République centrafricaine (RCA), arrivés en RDC au milieu de l'année 2013 en raison de la dégradation de la situation dans leur pays. Ces réfugiés ont franchi la frontière dans les régions de l'Oubangui et du Bas-Uélé, respectivement situées dans la province de l'Équateur et dans la Province-Orientale (RDC). Le HCR a entrepris de transférer près de 50 pour cent d'entre eux dans des camps. Les 50 pour cent restants sont hébergés dans des familles d'accueil.
- Principalement en raison de l'instabilité qui trouble l'est du pays, environ 450 000 réfugiés originaires de la RDC sont toujours exilés dans des pays limitrophes, en particulier au Burundi, au Rwanda, en République-Unie de Tanzanie et en Ouganda. En revanche, en 2012 et 2013, plus

- de 100 000 réfugiés ont bénéficié d'une aide pour rentrer de la République du Congo (Congo). En 2014, le HCR prévoit de faciliter le rapatriement librement consenti en RDC de 36 000 réfugiés, en provenance eux aussi du Congo.
- La RDC orientale est en proie à un conflit armé qui entraîne des déplacements massifs de population, plus de 2,6 millions de personnes étant selon les estimations déplacées à l'intérieur du pays à la fin du premier semestre 2013. Le HCR est chef de file du module de la protection et joue un rôle important dans le module des abris, ainsi que dans le module de la gestion des camps et la coordination des camps. Quatre-vingt pour cent des déplacés internes vivent au sein de familles d'accueil.
- En 2014, le Gouvernement de la RDC mettra à disposition des forces de sécurité pour améliorer la sécurité dans quatre camps de réfugiés, dont trois dans la province de l'Équateur et un dans la Province-Orientale.

Personnes relevant de la compétence du HCR

Les principales populations relevant de la compétence du HCR dans le cadre de son opération en RDC en 2014 seront, selon ses prévisions : les réfugiés centrafricains ayant fui l'insécurité et la violence qui sévissaient dans leur pays ; 2,6 millions de déplacés internes vivant dans des camps ou des familles d'accueil, chassés par le conflit armé en cours dans l'est de la RDC ; les réfugiés angolais qui résident en RDC et qui n'ont pas opté pour le rapatriement librement consenti lors de l'application des clauses de cessation ; les réfugiés rwandais non enregistrés qui vivent dans l'est de la RDC et dont l'enregistrement sera assuré en vue de faciliter des solutions durables ; et les anciens réfugiés rapatriés du Congo et du Burundi.

Chiffres prévisionnels

Type de Origine		Déc. 2013		Déc. 2014		Déc. 2015	
population		Total dans le pays	Nb personnes assistées par le HCR	Total dans le pays	Nb personnes assistées par le HCR	Total dans le pays	Nb personnes assistées par le HCR
	Burundi	5 370	5 370	1 370	1 370	-	-
Réfugiés	Rép. centrafricaine	50 000	50 000	50 000	50 000	25 000	25 000
	Rwanda	141 190	6 220	116 190	4 220	91 190	2 220
	Pays divers	7 010	7 010	7 010	7 010	7 010	7 010
	Burundi	560	560	260	260	-	-
Demandeurs d'asile	Congo	30	30	-	-	-	-
	Rwanda	450	450	120	120	-	-
	Pays divers	90	90	40	40	40	40
Réfugiés rapatriés durant l'année	Rép. dém. du Congo	56 500	56 500	40 000	40 000	40 000	40 000
Déplacés internes	Rép. dém. du Congo	2 600 000	517 540	1 950 000	517 540	1 475 000	517 540
Déplacés internes rentrés durant l'année	Rép. dém. du Congo	-	-	650 000	650 000	475 000	475 000
Autres	Angola	23 000	23 000	-	-	-	-
Total		2 884 180	666 760	2 814 980	1 270 550	2 113 230	1 066 800

| Réponse |

Besoins et stratégies

En 2014, le HCR et ses partenaires renforceront les composantes autosuffisance et moyens de subsistance du programme d'assistance aux réfugiés, tout en répondant aux besoins essentiels de ces derniers. Ils veilleront également à offrir aux réfugiés et aux déplacés internes une aide dans les secteurs des abris et de l'éducation.

Les réfugiés centrafricains continueront de bénéficier d'une aide essentielle sous forme d'abris et d'articles non alimentaires, ainsi que d'activités en rapport avec la santé de la procréation et la lutte contre le VIH/sida.

Pour rechercher des solutions durables à des situations prolongées, comme celles des réfugiés angolais et rwandais,

l'Organisation continuera de travailler avec les gouvernements concernés au sein de commissions tripartites, et facilitera l'intégration sur place ou le rapatriement librement consenti de ces populations.

Pour venir en aide aux déplacés internes, le HCR continuera de diriger le module de la protection et de coordonner les activités de protection, en mettant l'accent sur les activités vitales et le suivi de la protection, dans le but de réduire le risque de violence sexuelle et sexiste.

Afin de faciliter la réintégration des rapatriés en RDC, l'Organisation continuera à subvenir à leurs besoins essentiels dans les secteurs de la santé, des abris et de l'éducation, et encouragera la cohabitation pacifique en menant des activités de sensibilisation au sein des communautés locales.

Objectifs et cibles prioritaires en 2014

Le tableau suivant illustre par des exemples quelques-unes des principales activités prévues en 2014. À l'aide d'une sélection d'objectifs, issus des plans du HCR pour le programme de l'exercice 2014-2015, ce tableau est destiné à illustrer :

- ce qui a été prévu (Activités prévues) lors du processus de planification et de hiérarchisation consécutif à l'évaluation des besoins globaux – pour des groupes particuliers relevant de la compétence du HCR;
- les besoins identifiés qui peuvent être couverts moyennant l'intégralité et la flexibilité du financement (Cible globale en 2014);
- les besoins qui ne seront peut-être pas pris en charge si les fonds mis à disposition sont inférieurs au budget approuvé par le Comité exécutif (Écart potentiel). L'estimation de l'écart potentiel est fondée sur l'évaluation par l'opération dans le pays de l'impact probable d'un manque de financement global. Les calculs sont basés sur divers critères, notamment le contexte, les priorités stratégiques et les ressources qui ont été mises à disposition les années précédentes pour les différents domaines d'activité.

Les activités concernant les objectifs relatifs à la protection de l'enfance (y compris la détermination de l'intérêt supérieur), à l'éducation et à l'action contre la violence sexuelle et sexiste (prévention et réponse), relèvent de domaines fondamentaux, considérés comme prioritaires lors de l'allocation des fonds (Domaine prioritaire). Afin d'être en mesure d'allouer les fonds avec souplesse, le HCR invite ses donateurs à verser des contributions non affectées.

Il convient de préciser que dans certains cas, l'impossibilité d'atteindre les cibles relatives à l'exécution d'activités ou à la prestation de services n'est pas due à un financement insuffisant mais à d'autres causes, par exemple le manque d'accès aux personnes relevant de la compétence du HCR, la non-déclaration des cas, l'évolution de la situation, les problèmes de sécurité, le manque de moyens pour exécuter la totalité des programmes planifiés, etc. Le Rapport global 2014 expliquera, le cas échéant, les raisons pour lesquelles telle ou telle cible n'a pas été atteinte.

3 ssible d	ÉCART POTENTIEL s plus vulnérables de Aucun écart de familles aient accè
3 ssible d	Aucun écart de familles aient accè
3 ssible d	Aucun écart de familles aient accè
3 ssible d	Aucun écart de familles aient accè
ssible d	de familles aient accè
00	37 500
00	37 500
	E less
km	5 KIII
afin d'a	assurer des condition
00	Aucun écart
:50	Aucun écart
néliore	er l'accès des déplace
60	60
0 0 5 2	0000 5 250 améliore

Sécurité face à la violence et à l'exploitation

Risque de violence sexuelle et sexiste (VSS) réduit et qualité de la réponse améliorée

En 2014, le HCR et ses partenaires prévoient d'accroître les activités de formation et d'assistance juridique assurées auprès de leurs partenaires au sein des services gouvernementaux ou de la société civile, afin de renforcer leur capacité à répondre à la VSS; l'Organisation et ses partenaires renforceront également la prévention et le traitement communautaire de la VSS, tout en améliorant l'orientation des victimes sur les services compétents.

Nombre d'agents d'organisations partenaires, de services gouvernementaux et du HCR formés à la prévention et à la réponse en matière de VSS	Déplacés internes	1 000	Domaine prioritaire
Nombre de comités communautaires travaillant sur la prévention et le traitement de la VSS	Déplacés internes	60	Domaine prioritaire

Autonomisation et autogestion communautaires

Coexistence pacifique avec les communautés locales encouragée

En 2014, le HCR entend augmenter le nombre de campagnes de sensibilisation communautaire et d'individus touchés par ces dernières afin d'encourager la coexistence pacifique entre les déplacés internes et les communautés qui les accueillent dans l'est de la RDC.

Nombre de personnes touchées par des campagnes de sensibilisation	Déplacés internes	1 500 000	800 000
Nombre de campagnes menées	Déplacés internes	300	150

Autosuffisance et moyens de subsistance améliorés

En 2014, le HCR prévoit d'accroître l'appui offert à une population ciblée de rapatriés congolais dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de l'entrepreneuriat afin de leur permettre de subvenir à leurs besoins et de pérenniser leur réintégration.

Nombre de personnes recevant des kits de démarrage et des intrants pour l'agriculture/l'élevage/la pêche	Rapatriés congolais	13 000	11 000
Nombre de personnes bénéficiant de formations à la création/gestion d'entreprise	Rapatriés congolais	3 600	3 600

Processus de protection et documents adéquats

Enregistrement des faits d'état civil et délivrance de documents renforcés

En 2014, le HCR prévoit de faire campagne pour qu'un plus grand nombre d'actes de naissance soient délivrés à une population ciblée de réfugiés congolais rapatriés en RDC afin de faciliter leur réintégration.

Nombre d'enfants enregistrés et recevant des documents dans le cadre d'une procédure régulière de déclaration des naissances	Rapatriés congolais	7 200	Aucun écart
Nombre de personnes enregistrées et recevant des documents dans le cadre d'une procédure de déclaration des naissances hors délais	Rapatriés congolais	720	540

Mise en œuvre

Partenaires

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux:

Commission nationale pour les réfugiés (Ministère de l'Intérieur)

ONG:

Actions et Intervention pour le développement et l'encadrement social, African Initiative for Relief and Development, Agir pour le genre, Association pour le développement social et la sauvegarde de l'environnement, Équipe d'encadrement des réfugiés urbains de Kinshasa, Femmes en mission pour soutien et action aux vulnérables confondus, German Agro-Action, Groupe d'appui conseils aux réalisations pour le développement endogène, International Emergency and Development Agency Relief, INTERSOS, Médecins d'Afrique, Mouvement international des droits de l'enfant, Première urgence - Aide médicale, Search for Common Ground, Women for Women International

Autres:

OIM. UNOPS.VNU

Partenaires opérationnels

Autres:

PAM, UNICEF

Coordination

Le principal partenaire gouvernemental du HCR en RDC sera comme précédemment la Commission nationale pour les réfugiés (CNR), au sein du ministère de l'Intérieur, en particulier dans les domaines de l'enregistrement des réfugiés et de l'assistance en leur faveur. En qualité de chef de file des modules de la protection, des abris ainsi que de la coordination des camps et de la gestion des camps dans les situations de déplacement interne, le HCR travaillera en étroite collaboration avec les autorités gouvernementales, offrant une assistance et des contributions techniques pour la rédaction de projets de lois.

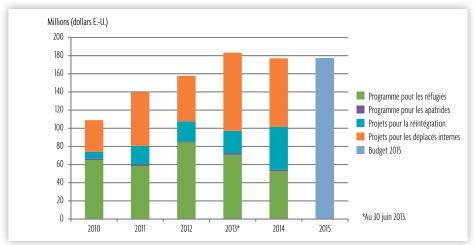
Le Haut Commissariat participera activement au processus détaillé dans la résolution 2098 du Conseil de sécurité, qui prévoit le transfert de certaines tâches, précédemment confiées à la mission des Nations Unies en RDC (MONUSCO), à l'Équipe des Nations Unies dans le pays.

Les activités du HCR sont indiquées à la fois dans le Plan d'aide humanitaire et dans le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD). En 2014, le HCR poursuivra sa collaboration avec les partenaires nationaux et internationaux présents dans le pays et s'engagera plus avant dans le renforcement des capacités des ONG partenaires.

Informations financières

Les besoins financiers pour l'opération du HCR en RDC ont augmenté, passant de 109 millions de dollars E.-U. en 2010 à 183,2 millions dans le budget révisé de 2013 ; cette hausse s'explique principalement par l'augmentation de la population réfugiée et du nombre de déplacés internes, due à la poursuite du conflit en RCA et en RDC orientale. En 2014, les besoins financiers pour la RDC ont été fixés à 177 millions de dollars E.-U., répartis comme suit : 52,8 millions alloués au programme pour les réfugiés, 75,4 millions destinés à la protection et à l'assistance des déplacés internes, 47,1 millions alloués à la réintégration des rapatriés congolais et 1,6 million consacré aux questions d'apatridie.

Budget pour la République démocratique du Congo | 2010-2015



Budget 2014 pour la République démocratique du Congo | dollars E.-U.

Répartition budgétaire	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 3 Projets pour la réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Budget 2013 révisé (30 juin 2013)	70 765 219	1 893 932	24 572 564	85 965 703	183 197 418
Environnement de protection favorable					
Instruments régionaux et internationaux	0	515 538	0	353 491	869 029
Droit et politique générale	511 969	0	0	0	511 969
Institutions administratives et pratiques	222 781	0	0	0	222 781
Accès à l'assistance juridique et recours	267 766	0	0	0	267 766
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	353 990	30 238	940 053	0	1 324 281
Sous-total	1 356 506	545 776	940 053	353 491	3 195 826

Répartition budgétaire	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 3 Projets pour la réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Processus de protection et documents adéquats					
Enregistrement et établissement de profils	273 990	0	0	8 884 455	9 158 444
Procédures de détermination du statut	868 114	0	0	0	868 114
Documents individuels	1 010 551	0	0	0	1 010 55
Enregistrement et documents d'état civil	176 781	1 101 704	1 003 820	1 406 982	3 689 287
Sous-total	2 329 436	1 101 704	1 003 820	10 291 436	14 726 396
Sécurité face à la violence et à l'exploitation					
Protection contre les conséquences du conflit armé	0	0	2 993 820	7 965 473	10 959 29
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	2 006 002	0	2 935 279	2 635 473	7 576 75
Liberté de mouvement et réduction des risques de détention	17 121	0	746 910	0	764 03
Protection des enfants	1 103 297	0	0	691 982	1 795 279
Sous-total	3 126 421	0	6 676 009	11 292 927	21 095 356
Besoins de base et services essentiels					
Santé	2 964 191	0	3 087 549	0	6 051 74
Santé procréative et services liés au HIV	1 391 470	0	3 009 549	1 791 982	6 193 00
Sécurité alimentaire	961 969	0	0	0	961 96
Eau	253 990	0	2 800 053	0	3 054 04
Assainissement et hygiène	482 980	0	1 200 080	0	1 683 05
Abris et infrastructure	5 389 521	0	2 889 820	16 519 894	24 799 23
Articles ménagers de base	1 367 980	0	1 803 403	8 853 782	12 025 16
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	1 084 440	0	1 224 080	0	2 308 520
Éducation	1 980 151	0	2 497 640	3 840 702	8 318 49
Sous-total	15 876 692	0	18 512 173	31 006 360	65 395 22
Autonomisation et autogestion communautaires					
Mobilisation communautaire	317 980	0	663 820	0	981 79
Coexistence avec les communautés locales	555 532	0	1 201 910	1 128 491	2 885 93
Ressources naturelles et environnement commun	315 980	0	931 936	0	1 247 91
Autosuffisance et moyens d'existence	1 737 153	0	3 050 730	3 452 231	8 240 11
Sous-total	2 926 644	0	5 848 396	4 580 722	13 355 76
Solutions durables					
Retour volontaire	4 314 269	0	4 587 459	0	8 901 72
Réintégration	0	0	2 205 730	0	2 205 73
Intégration	6 586 936	0	0	0	6 586 93
Réinstallation	786 323	0	0	0	786 32
Sous-total	11 687 528	0	6 793 189	0	18 480 71
Direction, coordination et partenariats					
Coordination et partenariats	0	0	1 561 836	906 982	2 468 818
Gestion et coordination des camps	707 980	0	0	3 881 982	4 589 96
Relations avec les donateurs et mobilisation des ressources	581 969	0	1 747 666	741 982	3 071 61
Sous-total	1 289 949	0	3 309 502	5 530 945	10 130 39
Appui à la logistique et aux opérations					
Logistique et chaîne d'approvisionnement	11 831 063	0	2 060 220	8 435 473	22 326 75
Gestion des opérations, coordination et appui	2 333 465	0	1 985 730	3 944 353	8 263 548
Sous-total	14 164 529	0	4 045 949	12 379 825	30 590 30
5045 (514)					